



LES AVANTAGES DE LA FORMATION «B-SUP»



• LES AVANTAGES DE LA CONDUITE SUPERVISÉE

La conduite supervisée, réalisée avec un accompagnateur, peut être bénéfique pour les élèves ayant rencontré des difficultés au début de l'apprentissage.

1) PLUS DE CONFIANCE ET D'EXPÉRIENCE AVANT LE PASSAGE À L'EXAMEN

La conduite supervisée permet aux candidats de plus de 18 ans d'acquérir **une expérience complémentaire de conduite** et la confiance au volant **avant le passage de l'épreuve pratique ou bien après un échec à l'examen.**

Elle peut être conseillée aux élèves qui n'ont pas forcément confiance en eux et qui souhaitent emmagasiner le maximum d'expérience avant l'épreuve.

2) UNE EXPÉRIENCE DE CONDUITE À MOINDRE DE COÛT POUR COMPLÉTER SA FORMATION INITIALE

La conduite supervisée permet d'acquérir **plus d'expérience et plus de confiance à moindre coût.** Ce mode d'apprentissage est particulièrement adapté pour ceux dont le coût de formation pour atteindre le niveau requis à l'examen serait bien trop important.

Elle se déroule avec un ou plusieurs accompagnateurs, y compris hors du cadre familial.

3) UNE MEILLEURE RÉUSSITE À L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE

La conduite supervisée permet sensiblement d'augmenter ses chances de réussite à l'examen du permis de conduire. **74,7% de chance d'obtenir son permis dès la première fois** contre 56,84% par la voie de l'apprentissage traditionnel.

mis à jour en 06.2026